



Présentation de la CPES-CAAP du lycée René Josué Valin

publié le 17/06/2020 - mis à jour le 24/06/2020

Descriptif :

LA CPES-CAAP du lycée René Josué Valin de La Rochelle ouvre ses portes aux premiers étudiants à la rentrée 2020

Sommaire :

- Préparer son entrée en école d'art
- Une formation sur une année en appui sur des partenariats artistiques et culturels
- Un statut d'étudiant
- Candidatures

LA CPES-CAAP du lycée René Josué Valin est le fruit d' **un travail d'élaboration collective**. Depuis 2 ans, un groupe de préfiguration (composé de professeurs d'arts plastiques : **Stéphanie Catherine-Duchemin, Olivier Cornu, Laurence Saint-Martin** et **Ronan Marec** en relation étroite avec **Fabrice Pelletier**, proviseur du Lycée René Josué Valin et **Michel Herreria**, IA-IPR d'arts plastiques des académies de Poitiers et Limoges) a construit une structure pédagogique, élaboré et consolidé des partenariats, pensé des espaces de travail...



● Préparer son entrée en école d'art

La préparation et l'accès aux filières de l'enseignement artistique dans les écoles nationales supérieures d'art, d'architecture ou de design demeurent difficiles pour les jeunes bacheliers. L'accès aux écoles supérieures régionales s'apparente désormais à celui de filières très sélectives. De nombreuses formations privées, parfois très coûteuses, proposent cette préparation.

C'est pour répondre à ce constat que les CPES-CAAP, **Classes Préparatoires aux Études Supérieures - Classes**

d'Approfondissement en Arts Plastiques ont été créées.

La CPES-CAAP Valin est donc une **structure, gratuite, publique** visant à l'excellence, dont l'objectif est de préparer des étudiants aux concours d'entrée dans les écoles supérieures d'arts, de design, d'architecture... et d'y réussir leurs études sur la base d'acquis solides. Elle ouvre à la rentrée 2020.

● Une formation sur une année en appui sur des partenariats artistiques et culturels

La formation propose un cursus d'une année durant laquelle les arts plastiques sont au centre de tous les cours. Il s'agit de **mettre à niveau, de consolider et d'approfondir** les pratiques plastiques (17h/semaine) mais aussi les connaissances relevant de la culture artistique (10h/semaine) et générale (9h/semaine) afin de permettre à l'étudiant une bonne continuité de ses études supérieures. Tout au long de la formation, des rencontres, workshops, conférences avec les artistes et les acteurs du monde de l'art viennent irriguer le parcours de l'étudiant.

● Un statut d'étudiant

L'étudiant est **accompagné dans sa démarche de création et dans son projet d'orientation** afin de préparer les concours d'entrée dans les écoles supérieures d'art. Il bénéficie du **statut étudiant** (CROUS, Accès aux bibliothèques universitaires, sécurité sociale...). L'année de CPES-CAAP est validée par **60 ECTS** reconnus par l'Université d'arts plastiques Michel de Montaigne Bordeaux III. A l'issue de cette année, l'étudiant a donc validé une **équivalence universitaire L1**.

● Candidatures

Accessible via Parcoursup, les candidats joignent un dossier (au format .pdf) faisant état de 5 productions plastiques accompagnées d'un court texte d'intention ainsi que le projet de formation motivé.

 [Présentation de la Classe Préparatoire aux Études Supérieures - Classe d'Approfondissement en Arts Plastiques du lycée René Josué Valin, La Rochelle.](#) (PDF de 487.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.